



FICHE DE POSTE : **TECHNICIEN RIVIERE ET GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU**

PRESENTATION DE LA STRUCTURE

Le Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents (SMIGIBA) couvre un territoire de 63 communes réparties sur 3 départements (04, 05, 26) et 4 communautés de communes. Le bassin versant du Buëch est principalement situé dans le département des Hautes Alpes. C'est un territoire peu peuplé, de moyenne montagne. Le bassin versant s'étend sur 1490 km², ce qui représente plus de 120 km de cours d'eau principaux (Buëch) et plus de 500 km d'affluents.

Le SMIGIBA dispose de la compétence Ressource en Eau de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI). Le syndicat va déposer dans le courant de l'année 2025 son second contrat de rivière et un PAPI complet.

Le bassin versant du Buëch est en déficit quantitatif avéré. Le plan de gestion de la ressource en eau (PRGE) est en cours depuis 2019 et se termine fin 2025. Le PGRE est co-animé par le SMIGIBA et la Direction départementale des Territoires des Hautes Alpes. Une démarche de projet territorial de gestion de l'eau (PTGE) doit être engagée dans la continuité du PGRE.

L'équipe technique se compose de 9 agents à ce jour dont 1 directrice, 3 ingénieurs rivière, 1 technicien de rivière, 1 géomaticienne, 2 ingénieurs Natura 2000 et 1 responsable administrative et comptable.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DU POSTE

Le poste de technicien vise à répondre en priorité aux besoins en matière de gestion de la ressource en eau sur le bassin versant du Buëch et pour seconder le technicien de rivière en place sur les missions d'entretien des cours d'eau, en assistance technique aux communes et plus globalement en soutien sur les actions composant le volet B d'un contrat de rivière.

Le poste est sous l'autorité hiérarchique de la directrice.

L'organisation du travail et la répartition des missions se fait en collégialité avec les autres agents du syndicat. Ce poste n'intègre pas d'encadrement dans le fonctionnement courant du syndicat mais peut intégrer ponctuellement l'encadrement de stagiaires ou apprentis.

REPARTITION DES MISSIONS

Missions	Temps de travail
Technicien gestion de la ressource en eau / hydrométrie	50 %
Technicien de rivière	40 %
Vie de la structure	10 %

MISSIONS DU POSTE

Gestion de la ressource en eau et hydrométrie (en autonomie)

- Co-animer avec la DDT05 le plan de gestion de la ressource en eau (PGRE) et mettre en œuvre sa transformation en projet territorial de gestion de l'eau (PTGE) :
 - o S'impliquer dans le bilan du PGRE du Buëch (2019-2025)
 - o Engager et suivre les études nécessaires à l'élaboration du PTGE
- Participer aux réunions sur la ressource en eau (comité sécheresse, commission ressource en eau du SAGE, réflexions départementales, OUGC...)
- Réseau de suivi des débits/hauteurs :
 - o Suivi d'étiage : Installer, démonter et assurer la maintenance des sondes temporaires de suivi des hauteurs d'eau des cours d'eau. Réaliser les jaugeages pour établir les courbes de tarage.
 - o Suivi moyennes/hautes eaux : assurer la maintenance des stations existantes (pluviomètre, radars de hauteur, caméra, sondes) et de la télétransmission des données, assurer la veille hydrologique ;
 - o Suivi de nappe : mettre en œuvre le réseau de suivi piézométrique (forages, acquisition de sondes, dossiers réglementaires, conventions de passage), assurer la maintenance des piézomètres, la télétransmission des données ;

➔ Pour l'ensemble des réseaux de suivi : collecter et traiter la donnée. Rédiger des rapports de suivi annuel et pluriannuel. Bancariser la donnée.

Technicien de rivière (en soutien/appui du poste de technicien de rivière existant)

- Travaux en rivière (entretien des cours d'eau, restauration des cours d'eau, protection contre les érosions) :
 - o réalisation des diagnostics de terrain (prospection, dimensionnement, chiffrage et planification des travaux)
 - o rédaction des dossiers de consultation des entreprises
 - o assurer le suivi de l'exécution des marchés publics
 - o assurer la maîtrise d'œuvre des travaux et les autorisations (convention avec les riverains, DT-DICT, information des communes et des services de l'état, communication auprès du public...)
 - o rédiger les bilans d'opération
 - o rédiger les dossiers réglementaires (déclaration ou déclaration simplifiée)
 - o répondre aux sollicitations ponctuelles des communes et des riverains
- Participation à des suivis naturalistes et écologiques sur les milieux aquatiques
- Visites annuelles des systèmes d'endiguement
 - o Visites annuelles conformes aux documents d'organisation
 - o Mise à jour des dossiers d'ouvrages
- Mise en œuvre d'actions opérationnelles sur les zones humides dans le cadre du plan de gestion stratégique des zones humides

Missions transversales

- Communication : rédaction d'articles (presse, newsletter, réseaux sociaux, site internet), animation de réunions, sensibilisation (scolaire, élus, riverains, grand public), concertation avec les riverains
- Participer à la vie de la structure : réunions d'équipe, échanges avec les élus, participation aux journées des élus, réunir et animer la commission « ressource en eau », participer aux conseils syndicaux suivant les sujets abordés
- Gestion administrative et financière des opérations : rédaction de diagnostic et de compte rendu, projet de délibérations, demande de subventions, suivi des marchés, relevés parcellaire et conventions de passage, ...

COMPÉTENCES REQUISES

Formation(s) et expérience(s) professionnelle(s)

Poste de catégorie B (cadre d'emploi des techniciens territoriaux)

Niveau requis : niveau III (Bac +2/+3), BTS et/ou licence professionnelle dans le domaine de la gestion de l'eau, gestion des milieux aquatiques, hydrologie, hydrogéologie, gestion de l'environnement

Expérience professionnelle souhaitée en priorité dans la gestion quantitative de la ressource en eau (minimum 1 à 3 ans).

Savoirs

- Connaissance de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- Connaissances exigées en hydrologie, hydrogéologie et en hydrométrie
- Connaissance approfondie des enjeux liés à la gestion quantitative de la ressource en eau (climatologie, irrigation, eau potable, substitution des ressources, ...)
- Connaissance des acteurs de la gestion de l'eau
- Connaissance de l'environnement des collectivités territoriales
- Compétences en analyse et valorisation des données
- Connaissance du cadre réglementaire des politiques de l'eau : PTGE, directive cadre sur l'eau, loi sur l'eau, réglementation travaux en rivière et sur les prélèvements
- Connaissance de la commande publique
- Connaissance des territoires ruraux et de moyenne montagne

Savoir-faire

- Conduite de projet
- Capacité d'animation et pilotage de réunion
- Aptitudes à la communication écrite et orale
- Capacité d'analyse et de synthèse
- Maîtrise des outils bureautiques et SIG (QGIS)
- Capacité à concevoir et encadrer des travaux en milieu naturel
- Maîtriser les techniques de gestion de conflit
- Savoir nager
- Gout prononcé pour le terrain

Savoir-être

- Sens du service public
- Autonomie, rigueur, organisation, planification
- Force de propositions
- Qualités relationnelles, sens de l'écoute et du dialogue
- Travail en équipe
- Disponibilité

MODALITES D'EXERCICE ET CONDITIONS DE RECRUTEMENT

Temps de travail : 39h avec ARTT

Astreintes : non mises en œuvre à ce jour mais possible à l'avenir

Contraintes :

- déplacements fréquents sur le territoire

- réunions possible en soirée
- participation à des journées/événements de sensibilisation le WE

Télétravail : possible

Moyens mis à disposition :

- un bureau individuel en open space
- PC portable, imprimante, ligne téléphonique fixe, téléphone portable
- véhicule de service partagé
- vêtements, EPI adaptés aux missions

Permis B et voiture obligatoire : indemnités kilométriques et frais de repas pris en charge en cas de missions suivant barème défini par décret

Contrat : CDD de 3 ans

Rémunération : selon la grille de rémunération des techniciens territoriaux + régime indemnitaire + Comité National d'Actions Sociales (CNAS) + participation possible à la garantie prévoyance et à la mutuelle

Lieu de travail : Veynes et déplacements réguliers sur le territoire

Poste à pourvoir au 01/05/2025

Date limite des candidatures au 07/05/2025

Si candidature retenue, **entretien à prévoir mi-mai** (date non connue à ce jour)

Votre candidature :

- CV + lettre de motivation intégrant les coordonnées téléphoniques de vos précédents employeurs
- A adresser par mail à contact@smigiba.fr à l'attention de M. le Président

Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses affluents (SMIGIBA)

10 rue Léon Cornand

05 400 VEYNES

www.smigiba.fr